

**ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

ARRÊTÉ N°AR_2022_3543_CC

OBJET :

CHERBOURG-EN-COTENTIN

**ARRÊTE PORTANT NUMEROTATION DE VOIRIE
CITE ARCHIPEL
COMMUNE DELEGUEE
DE CHERBOURG-OCTEVILLE**

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L.2213-28,

VU le code de la route,
VU l'arrêté n° AR_2021_0632_CC du 17 février 2021 du maire de Cherbourg-en-Cotentin, portant délégations de fonction et de signature aux maires adjoints,

Suite à la construction d'un immeuble et à une modification du cadastre,

La parcelle BE 883 est intégrée à la parcelle BE 927.
Ainsi que la demande de NEXITY.

ARRÊTE

Article 1

Il convient d'attribuer un numéro supplémentaire comme suit :

Parcelle BE 927 le numéro 2

Le numéro vient en complément de :
Rue de l'Amiral Gauchet –Cherbourg-Octeville–50100 Cherbourg-en-Cotentin

La parcelle BE 927 possède également les adresses suivantes :

Le n°1 Rue de l'Amiral Gauchet- Cherbourg-Octeville–50100 Cherbourg-en-Cotentin et
Le n°2 Impasse R.I.Coloniale- Cherbourg-Octeville–50100 Cherbourg-en-Cotentin

Article 2

Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la réception de cet arrêté par le demandeur.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen (3 rue Arthur Leduc BP 25086 14050 Caen cedex 4) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 4

Messieurs le directeur général des services et le directeur général des services techniques de Cherbourg-en-Cotentin, le commissaire central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

P.J. : 1 plan

il est publié le 27/09/2022

A Cherbourg-en-Cotentin,

27 SEP. 2022

Par délégation,
le maire adjoint



Patrice MARTIN